

ANNEXE DES COMPTES

FINANCEMENTS SPECIAUX ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE :

	31.12.2024	Réévaluation	Attributions 2025	Prélèvements 2025	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	2 216 565,74		271 979,50	-104 709,92	2 383 835,32

	31.12.2023	Réévaluation	Attributions 2024	Prélèvements 2024	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	2 075 436,13		263 924,06	-122 794,45	2 216 565,74

RESERVE LIEE AU RETRAITEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF :

	31.12.2024	Réévaluation		Prélèvements 2025	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	1 349 379,63			-148 373,00	1 201 006,63

	31.12.2023	Réévaluation		Prélèvements 2024	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	1 497 752,63			-148 373,00	1 349 379,63

RESUTATS CUMULES DES ANNEES PRECEDENTES :

	31.12.2024	Réévaluation PF	Transfert des réserves aux fonds propres	Résultat net 2025	31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	9 350 229,17			26 538,12	9 376 767,29

	31.12.2023	Réévaluation PF	Transfert des réserves aux fonds propres	Résultat net 2024	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Surpierre	7 148 701,80			2 201 527,37	9 350 229,17

ANNEXE DES COMPTES

LIMITE D'ACTIVATION :

La limite d'activation de la commune de Surpierre est de **CHF 15'000.00**. Cette limite correspond au montant à partir duquel un bien, dont la durée d'utilisation sera répercutée sur plusieurs années, doit être activé, à savoir inscrit à l'actif du bilan (article 42 LFCo).

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES :

Depuis le 1er janvier 2021, la commune de Surpierre applique les principes d'évaluation selon les normes MCH2. Ce principe se traduit par une image aussi fidèle que possible de la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la collectivité (principe true and fair view).

Une réévaluation du patrimoine financier ainsi que du patrimoine administratif a été effectuée au 1er janvier 2021. Selon les directives du canton de Fribourg, cette réévaluation devait reprendre les investissements de la collectivité des 20 dernières années. Cependant, comme le programme comptable actuel a été mis en place en 2005, la commune de Surpierre a décidé de reprendre les investissements depuis le 1er janvier 2005 pour effectuer cette réévaluation.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS :		
COB - Cycle d'orientation de la Broye	1 107 847	1 145 634
Réseau santé social de la Broye Fribourgeoise	315 680	771 351

ENGAGEMENTS DE LEASINGS :

Contrat de location copieur et MFC (2 contrats)	600	600
---	-----	-----

PARTICIPATIONS :

SAIDEF SA	22 201	22 201
-----------	--------	--------

Cette société a pour but la construction et l'exploitation d'installations d'élimination de déchets. Le capital actions est composé de 675'000 actions nominatives d'une valeur nominal de CHF 40.00
La Commune de Surpierre possède 555 actions acquises à un prix de CHF 40.00 l'action. La valeur comptable correspond à la valeur d'acquisition.